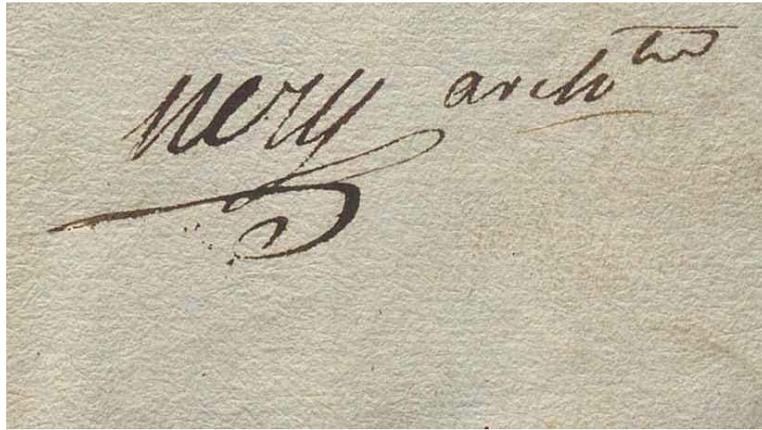


La naissance des archives départementales de Vaucluse



ACTUALITÉ DU 06/06/2018

INVENTAIRE

Un nouvel inventaire mis en ligne : l'organisation du premier dépôt des archives départementales par l'archiviste Néry (1796-1829)

Si la loi du 7 messidor an II (25 juin 1794) est bien la loi fondatrice de l'organisation des archives en France (et ne sera remplacée qu'en 1979), force est de constater qu'Avignon et les principales villes du nouveau département de Vaucluse créé en 1793 anticipèrent d'une année la prise en charge et le regroupement des archives des institutions supprimées par la Révolution. Parmi les premiers archivistes de la région, se remarque Jean-Étienne Néry ; cet ancien religieux chartreux, chassé de son couvent en 1792, est devenu le citoyen Néry, adjoint à l'archiviste-bibliothécaire du district d'Avignon, puis dès 1793 principal archiviste de ce district ; il lui revint le soin de rechercher, de rassembler et de mettre en ordre les fonds d'archives des nombreux « corps et institutions supprimés » d'Avignon auxquels s'ajoutèrent les papiers saisis chez les émigrés et les condamnés.

Pourtant, faute de moyens, c'est un véritable « chaos de livres et d'archives », selon ses termes, qui s'accumula au cours des années révolutionnaires, dans le plus grand désordre, au « dépôt » de l'ancien Archevêché ; il ne fit qu'augmenter lorsque la loi du 5 brumaire an V (26 octobre 1796) ordonna la réunion au chef-lieu du département de « tous les titres et papiers acquis à la République », donnant naissance à ce qui allait être les Archives départementales.

Passé sous le contrôle de la préfecture lors de la création des préfets en 1800, l'archiviste Néry assumait son statut de prêtre (et de chanoine de la cathédrale d'Avignon) avec son emploi de préposé aux archives générales de la préfecture. C'est lui qui poursuivit le regroupement à Avignon des principaux fonds d'archives restés en déshérence aux quatre coins du département, reçut les premiers « versements » de l'administration, organisa deux déménagements des archives dans des locaux qui lui furent affectés en 1805 puis en 1825, procéda aux premiers classements selon les prescriptions de la circulaire du 28 avril 1817, assura les recherches administratives et l'accueil des particuliers à la recherche de justificatifs de droits ; en 1819, il se rendit à Grenoble afin de rapatrier à Avignon bon nombre de registres de notaires d'Orange et de papiers de la principauté.

Ses compétences en écritures anciennes, sa persévérance dans sa longue gestion du bureau des archives, de 1793 à sa mise à la retraite en 1829, ont fait du chanoine Néry, premier archiviste départemental de Vaucluse, un fonctionnaire avisé et respecté de ses contemporains ; mais il nous apparaît aujourd'hui, comme le principal acteur de la sauvegarde du patrimoine archivistique ancien de Vaucluse, dans un contexte qui lui était alors pourtant bien peu favorable.

[Accéder à l'inventaire de la gestion Néry](#)